

Lorsque le législateur met en place les CAUE avec la loi sur l'architecture de 1977 *, la France et les pays occidentaux en général se trouvent dans un contexte d'évolution des mentalités. Parallèlement à la prise en compte de l'environnement au sens écologique du terme (avec notamment la reconnaissance de l'impact polluant de l'homme sur les autres êtres vivants), se développe la notion d'environnement-cadre de vie, et en particulier de paysage.

L'explosion du tourisme, qui fait du cadre de vie un bien de consommation, met en évidence la dégradation des sites par l'action humaine. On voit ainsi s'exprimer le souhait d'une certaine qualité de paysage.

Le paysage est progressivement perçu comme un bien commun à tous, qu'il est nécessaire de prendre en compte de façon systématique dans les opérations d'aménagement susceptibles de le transformer. Dans cet esprit est votée en 1993 la loi paysage, rendant obligatoire la prise en considération de cette composante fondamentale dans les documents visant à la transformation ou à la protection d'un territoire (plan d'occupation des sols, permis de construire, ZPPAUP ...). Il ne s'agit bien entendu pas de figer les paysages, mais de réfléchir à leur évolution en amont des interventions pour pouvoir agir en connaissance de cause.

Cette prise de conscience s'affirme de plus en plus, comme en témoignent les nombreuses demandes d'élus qui affichent clairement cet objectif. Par ailleurs, le nombre des communes nous sollicitant, s'est considérablement accru depuis les dernières élections municipales. Nous nous réjouissons de la confiance que l'on nous témoigne et de l'intérêt croissant porté à l'amélioration du cadre de vie que le CAUE a pour mission principale de promouvoir.

La sensibilisation du public au paysage passe également par les actions auprès des plus jeunes, aménageurs de demain. Vous pourrez notamment découvrir, dans ce troisième numéro d'*Opuscule*, une partie de l'investissement du CAUE dans ce domaine, à travers l'élaboration d'un guide d'interprétation des paysages de Saône-et-Loire et son intervention auprès d'une classe de seconde au lycée professionnel agricole de Charolles.

* Si vous souhaitez vous informer plus amplement sur l'action des CAUE, nous vous recommandons la lecture de l'ouvrage de Jean Girardon entièrement consacré à ce thème, en vente au CAUE et au Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) - 9 rue Juliette Récamier - 69456 LYON cedex 06 - Tél 04 72 74 58 00 Fax 04 72 74 59 80



À la découverte du paysage de Cluny

Les dimanches 20 mai et 10 juin derniers, le CAUE a participé, sur invitation du musée d'art et d'archéologie de Cluny, à l'animation de deux promenades-conférences organisées à l'initiative des amis du musée.

Plusieurs personnes, pour la plupart de Cluny et des environs, ont répondu "présent" à ces journées et ont pu profiter d'un regard différent sur les paysages qui s'offrent à leurs yeux quotidiennement.

Paysages de bocage

Le conservatoire des sites naturels bourguignons a confié au CAUE de Saône-et-Loire le suivi paysager du programme d'expérimentations qu'il mène sur le bocage charolais : il s'agit de laisser croître certaines haies pour pouvoir comparer leurs caractéristiques en terme de valeur écologique, de valeur agronomique, de coût d'entretien... avec celles des haies basses.

Les expérimentations sont menées en partenariat avec la CAE (cellule d'application en écologie), le lycée professionnel agricole (LPA) de Charolles et deux exploitants agricoles du Charolais qui se sont portés volontaires pour effectuer les tests sur leurs terres.

L'objectif général du suivi paysager effectué par le CAUE est de prendre en compte l'impact sur le paysage de l'évolution des haies bocagères sur chacune des trois exploitations-tests (les deux exploitations privées et celle du LPA), au même titre que les autres éléments étudiés : évolution de la faune, de la flore, comportement du bétail...

Ce suivi paysager doit s'étaler au minimum sur trois ans : analyse de l'état initial et orientations la première année, réajustement des orientations en fonction des observations relevées sur le terrain les années suivantes.

En novembre 2000, le CAUE a achevé la première phase de ce travail : définition des enjeux paysagers sur les exploitations tests, enjeux à partir desquels différentes orientations ont été proposées pour l'élaboration de plans de gestion des haies.

Dans le cadre de ce programme d'expérimentations, une plaquette intitulée *Plan de gestion bocager charolais : guide simplifié pour un entretien diversifié des haies dans l'exploitation agricole* est en cours d'élaboration et devrait être disponible au début du mois d'octobre.

D'un paysage... à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire



Le guide d'interprétation des paysages de Saône-et-Loire, dont nous évoquons la prochaine parution dans le premier numéro d'*Opuscule* (mai 2001), est en cours d'impression. Basé sur une importante diversité d'illustrations (aquarelles, photos, dessins, schémas...), ce guide adopte une forme volontairement très visuelle. Comment pourrait-il en être autrement puisque le paysage, même s'il sollicite tous les sens de celui qui l'observe, fait surtout appel à la vision ?

Naturellement destiné aux jeunes visiteurs du centre EDEN de Cuisery, cet ouvrage constitue aussi un support pédagogique qui pourra être utilisé par les enseignants des collèges et lycées. S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un guide touristique, il peut constituer un vecteur de sensibilisation à destination du grand public et des touristes.

Le guide d'interprétation des paysages de Saône-et-Loire se compose de deux volumes :

- le premier, intitulé *Le guide d'interprétation*, est un guide de lecture du paysage qui a pour but de donner les principaux éléments nécessaires à la compréhension de notre environnement paysager, qu'il soit naturel ou aménagé. Il se divise en six chapitres permettant d'évoquer :

- la notion de paysage elle-même (*paysage, paysages*)
- les méthodes d'analyse du paysage (*le paysage étudié*)
- les modes d'utilisation du paysage par l'homme (*le paysage aménagé*)
- la façon dont chacun d'entre nous voit ou ressent le paysage (*le paysage habité*)
- les différents paysages rencontrés (*les types de paysages*)
- des éléments de compréhension complémentaires (*aller plus loin*).

- le second, intitulé *Les fiches de découverte*, comprend un ensemble de fiches exposant les principales aires paysagères de Saône-et-Loire. Chacune d'entre elles présente un lieu connu, représentatif de l'aire paysagère correspondante, de telle sorte qu'il puisse être visité par tous ceux qui voudront approfondir leur connaissance du paysage.

Chaque fiche est constituée de quatre pages qui donnent la localisation du lieu, sa description en s'appuyant sur les approches de paysage étudié, aménagé et habité, et qui mettent en évidence la dynamique paysagère du lieu.

Nous vous informerons prochainement de la parution de ce guide et des lieux où il sera disponible.



Le paysage au lycée : apprendre à observer

Entre janvier et juin derniers, l'équipe du CAUE est intervenue auprès d'une classe de seconde du lycée Wittmer de Charolles, dans le cadre de l'option EATC (écologie, agronomie, territoire et citoyenneté) dispensée par M. Marcel EBERHART, enseignant du lycée professionnel agricole. L'objectif de cette intervention était de faire réfléchir les élèves à la notion de PAYSAGE en s'appuyant sur différentes approches liées aux sciences géographiques, à l'aménagement du territoire et à l'art ; ceci reprenant donc la structure du guide d'interprétation des paysages présenté ci-dessus.

Le travail, réparti en cinq séances d'une demi-journée chacune, fut bâti à chaque fois autour du même paysage concret : l'environnement du LPA. Lors de la première séance, les élèves ont dû présenter leur perception du paysage à travers un parcours qu'ils avaient préalablement reconnu.

Sur la base de cette présentation, l'équipe du CAUE a repris les éléments du parcours pour les décliner, lors des trois séances suivantes, en :

- paysage étudié : le paysage peut être décrit à partir de ses caractéristiques géographiques, c'est-à-dire des éléments "que l'on peut mesurer" : relief, géologie, hydrologie, climat. Les élèves ont réalisé une maquette mettant en valeur le relief du paysage environnant le lycée, à partir des courbes de niveaux.



- paysage aménagé : le paysage est transformé par les activités humaines et chacun de nous, par son action directe ou indirecte, consciente ou non, participe à la transformation du paysage. En visitant Charolles, les élèves ont pu se rendre compte des évolutions de la ville, donc du paysage à partir de photos des années 1900 et grâce aux vestiges permettant de retracer l'histoire de cette ancienne place forte bourguignonne.

En fin de séance, la consigne est donnée aux élèves d'interviewer une personne de leur choix (agriculteur, maire...) pour voir comment cette dernière perçoit son implication dans l'évolution du paysage.

- paysage habité : chacun d'entre nous a sa propre perception du paysage, sensitive, culturelle, différente de celle qu'aura l'autre. Cette différence de perception transparait notamment dans la production artistique, par définition propre à chaque artiste et à chaque contexte culturel.

Pour mieux cerner cette approche du paysage, les élèves se sont eux-mêmes essayés à différentes pratiques artistiques : représentation picturale du paysage environnant le lycée, description métaphorique de ce paysage dans un texte et pratique du land-art.

La cinquième et dernière séance fut consacrée à une synthèse des éléments du paysage sous forme d'exposés présentés par les élèves. Chacun a ainsi tenté de faire le lien entre les différentes approches réalisées :

- l'approche scientifique du paysage a abouti à la réalisation d'un **objet** : la maquette
- l'étude de l'action humaine sur le paysage a donné lieu au recueil de la **parole** des aménageurs et usagers du paysage
- l'expérimentation artistique du paysage s'est traduite sous la forme d'**oeuvres**

Le coin de la doc

S'il a fallu attendre le XVII^e pour que le paysage devienne en peinture un sujet à part entière et le XIX^e pour que les peintres installent leur chevalet au grand air, en ce début de XXI^e, le paysage, la nature, les jardins ont conquis, au printemps, quelque 530 musées français ! Les Français semblent atteints par la "fièvre verte". Dans le domaine de l'édition, les libraires constatent un véritable engouement pour les livres sur les jardins et sur le paysage, confirmé par l'énorme succès de l'ouvrage d'Arthur Bertrand *La terre vue du ciel*. La télévision et la radio ont multiplié les magazines nature.

On peut voir encore, entre autres expositions :

Raconte-moi la forêt bourguignonne
Centre Eden de Cuisery

Quelle place pour les paysages dans les projets de territoire ?

Saline royale d'Arc-et-Senans (avec le réseau Ideal), 15 et 16.11.2001 Tél. 01 45 15 09 09

Sur les rayons de la doc, au CAUE, vous trouverez, parmi les acquisitions récentes :

- . *Atlas des paysages de Franche-Comté : Doubs*, CAUE du Doubs, Néo, 2000
- . *Aménager les paysages*, J. Cabanel, Publibook.com, 2000
- . *Écologie du paysage : concepts, méthodes et applications*, F. Burel et J. Baudry, Tec & Doc, 2000
- . *Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats*, MATE, 2000
- . *Les jardins éphémères de l'Art du jardin*, C. de Turkheim, Minerva, 1999
- . Le guide Gallimard *le Parc naturel régional du Morvan*
- . Le n° 39 de *Bourgogne : Vue du ciel* (été 2001) et le hors série *Morvan 2001*

Ainsi que tous les numéros des :

- . *Carnets du paysage* (Actes Sud / ENSP)
- . *Pages paysage* (As. Paysage & diffusion)
- . tous les reportages sur les communes de S&L vues du ciel parues dans le *Journal de Saône-et-Loire* et *L'hypothèse du paysage*, enregistrement du documentaire diffusé par la 5^e en février.

Pour consulter ou emprunter ces documents, n'hésitez pas à contacter le service documentation.